



Nouveau Saint Amand Etudiant Club
B.P. 30236
59734 St-Amand-les-Eaux Cedex
Site web : www.nouveausaec.fr

A St-Amand-les-Eaux, le 9 janvier 2025

CONVOCAION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Chers adhérents,

Le comité directeur a l'honneur de vous convoquer à l'**Assemblée Générale Extraordinaire** du Nouveau SAEC qui se tiendra

à la Salle Alfred LEMAÎTRE Rue Henri DURRE à St-Amand-les-Eaux, le samedi 1^{er} février 2025 à 17h00

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire est le suivant :

- Désignation par le président de 2 membres chargés de l'organisation des élections et vérification des pouvoirs ;
- Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire par le Président et vérification des pouvoirs et du quorum ;
- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente ;
- Explication sur les modifications proposées
- Proposition de modification de l'adresse du siège social dans les statuts de l'association
- Vote sur la proposition de modification de l'adresse du siège social Article 5 - Siège Social des statuts ;
- Proposition de modification des articles 12 et 14 du règlement intérieur
- Vote sur la proposition de modification des articles du règlement intérieur
- questions diverses.
- Conclusion.

Conformément à nos statuts : **Article 13.1** *Pour se tenir valablement, l'Assemblée Générale doit se composer d'un tiers au moins des Membres plus un.* **Art 13.2** *Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est convoquée de nouveau, avec le même ordre du jour, mais à quinze jours au moins d'intervalle et, cette fois, elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre membres présents.*

Nous souhaitons donc vivement votre participation.

Si toutefois cela ne pouvait être le cas, conformément aux statuts, vous avez la possibilité de vous faire représenter par l'adhérent de votre choix en lui donnant le pouvoir en remplissant la procuration se trouvant en page 4.

Certain de l'intérêt que vous porterez à ces changements, veuillez recevoir, chers adhérents, mes salutations sportives.

Le comité directeur
et le Président



Nouveau S.A.E.C. : Association Loi 1901 déclarée à la sous-préfecture de Valenciennes sous le numéro W596000101. Le club est affilié à la Fédération Française d'Athlétisme sous le numéro 059155.
Agrément du Ministère de la Jeunesse et des sports obtenu sous le numéro 59S2442. Code SIRET : 414 005 371 00011



Nouveau Saint Amand Etudiant Club
B.P. 30236
59734 St-Amand-les-Eaux Cedex
Site web : www.nouveausaec.fr

A St-Amand-les-Eaux, le 9 janvier 2025

CONVOCAION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Chers adhérents,

A l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire, le Président a l'honneur de vous convoquer à l'**Assemblée Générale Ordinaire Élective** du Nouveau SAEC qui se tiendra

à la Salle Alfred LEMAÎTRE Rue Henri DURRE à St-Amand-les-Eaux, le samedi 1^{er} février 2025 à 18h00

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire est le suivant :

- Désignation par le président de 2 membres chargés de l'organisation des élections et vérification des pouvoirs ;
- Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire par le Président et vérification des pouvoirs et du quorum ;
- Mot du président ;
- Présentation et vote du rapport moral et d'activités du Président ;
- Présentation et vote du bilan sportif de la saison 2024 et objectifs de la saison 2025 ;
- Présentation et vote du rapport de comptes de l'exercice clos (bilan et compte de résultat) ;
- Présentation et vote du montant de la cotisation (adhésion club et licence FFA) ;
- Présentation et vote du budget prévisionnel 2025 ;
- Présentation et vote des candidats pour l'élection des membres du Comité Directeur pour les postes vacants ;
- Dépouillement ;
- Si candidat(s) aux postes vacants de membres du bureau suspension de séance pour l'élection par le comité directeur (huit-clos) ;
- Allocutions des personnalités présentes ;
- Remise des récompenses (Attention celles-ci ne seront remises qu'aux personnes présentes) ;
- Questions diverses ;
- Conclusion.

Nous prolongerons ce moment de convivialité par le repas.

De plus, si vous désirez vous présenter au comité directeur, il faut être membre de l'association, avoir 16 ans ou plus et aussi à jour de vos cotisations. Vous devez en faire la demande écrite 8 jours avant l'Assemblée en remplissant le formulaire de candidature au comité directeur disponible avec ce courrier en page 3.

Comptant vivement sur votre présence, veuillez recevoir mes salutations sportives.

Le Président
Alain PISANO